

« On construit l'immersion sur des sables mouvants »

Bien qu'il gagne du terrain, l'enseignement en immersion linguistique reste confronté en Fédération Wallonie-Bruxelles à de nombreux défis et obstacles. Décryptage.

ENSEIGNEMENT

Le 11 mai 2007, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) adoptait le décret définissant les lignes directrices de l'enseignement en immersion linguistique. Quinze ans plus tard, et alors qu'il ne cesse de gagner du terrain, les obstacles auxquels sont confrontés enfants, parents, mais aussi enseignants qui font le choix de l'immersion demeurent légion. À commencer par les soucis liés au problème de pénurie qui touche l'ensemble de l'enseignement en FWB, et plus particulièrement les fonctions liées à l'apprentissage des langues. « Faute d'enseignants "native speakers" (NDLR : dont la langue maternelle est celle de l'enseignement dispensé), les écoles sont obligées de bricoler et engagent des francophones

pour ne pas se retrouver dans l'obligation de fermer leurs filières immersives, ce qui équivaut à une suspension "de facto" de l'immersion », observe ainsi Amélie Meulder, présidente de l'Union des parents des écoles d'immersion en néerlandais (UPIN).

Au-delà de cette réalité de notoriété publique, nombreux sont encore les défis et autres difficultés qui animent ces écoles en immersion de façon, parfois, plus méconnue. L'UPIN mène depuis quelques mois une vaste enquête afin de les identifier, interrogeant parents, mais aussi écoles et enseignants en immersion.

Mentalités

Parmi les éléments identifiés, le sentiment d'un manque de reconnaissance arrive en numéro un.

« Les épreuves certificatives ex-

« Le multilinguisme, c'est pourtant un défi majeur pour nos jeunes. »

AMÉLIE MEULDER, UPIN

ternes sont rédigées et passées systématiquement en français, même pour les élèves ayant suivi (une partie de) leurs apprentissages en immersion dans une autre langue, relève ainsi Amélie Meulder. De plus, rien sur le diplôme des élèves ne mentionne cet acquis. Ils ont alors besoin de recourir à des organismes externes pour faire certifier leur connaissance de la langue, ce qui peut rapidement engendrer des coûts pour ces familles. Inscrire ce parcours sur le CEB ou le CESS de l'élève, c'est purement cosmétique, mais ça permettrait de changer les mentalités. À défaut, il faudrait à tout le moins

développer une certification des acquis linguistiques en interne en FWB. »

Inscription

L'inscription en première année du secondaire est, elle aussi, source de difficultés pour certaines familles, dont le choix de l'immersion n'est pas toujours satisfait. « Car le projet d'immersion n'est pas suffisamment pris en compte dans le calcul de l'indice composite, juge Amélie Meulder. L'argument politique est de dire que l'on ne peut réserver les filières d'immersion à ceux qui les fréquentaient déjà dans le fondamental, et c'est en effet vrai que l'immersion doit rester accessible à tous, même plus tardivement. Le constat en pratique est qu'il n'y a tout simplement pas assez de places pour tous les élèves voulant poursuivre ou entamer l'immersion en secondaire. Dans un monde idéal, chaque commune devrait pouvoir offrir une solution d'enseignement en immersion, avec deux classes : l'une pour ceux qui débutent, l'autre pour ceux qui poursuivent. Certains établissements le font déjà, avec succès. »

Cette belle idée est bien sûre balayée par la réalité de pénurie évoquée plus haut. « On construit actuellement l'immersion sur des sables mouvants », conçoit Amélie Meulder.

Outils

Mais les élèves ne sont pas les seuls à dire souffrir de ce manque de reconnaissance. Les enseignants emboîtent le pas. « Il n'existe aucune prise en compte de la spécificité de l'enseignement en immersion dans les référentiels et les program-

mes de cours, relaie la présidente de l'UPIN. La ministre nous a récemment dit qu'introduire une telle spécificité n'était pas idéal au moment justement où l'on met en place le tronc commun (NDLR : lequel, par définition, instaure des référentiels communs à tous les élèves). Il y a toutefois une porte ouverte : celle de travailler avec les fédérations de pouvoirs organisateurs (NDLR : qui ont la liberté de choisir les manuels à utiliser dans leurs écoles). Mais ceux-ci, pour le moment, ne sont pas réceptifs, notamment en raison du manque de référentiels sur lesquels se baser pour les rédiger. Chacun se renvoie la balle. »

Encadrement

Cette absence d'outils adaptés n'est pas le seul défi pédagogique que les enseignants doivent surmonter : les formations en cours de carrière se donnent quasi toutes en français ; c'est aussi la langue des services d'inspection.

« Il n'existe d'ailleurs de façon plus générale aucun service administratif centralisé pouvant accueillir, soutenir et aider les enseignants qui viennent des autres communautés ou de l'étranger, ajoute Amélie Meulder. Il y a pourtant une vraie demande de la part des enseignants pour qu'une cellule dédiée soit mise sur pied. »

En coulisse, la FWB œuvre pourtant. Mais pas assez vite, pas avec suffisamment de moyens ni de conviction aux yeux des acteurs de l'immersion. « Le multilinguisme, c'est pourtant un défi majeur pour nos jeunes », conclut sous forme de plaidoyer la présidente de l'UPIN.

L'IMMERSION LINGUISTIQUE EN FWB

(2021-2022)

Lors de l'année scolaire précédente, 44552 élèves fréquentaient l'enseignement en immersion en Wallonie et à Bruxelles : une augmentation de 19,95% en 4 ans ! Si de plus en plus de familles optent pour l'anglais, le néerlandais reste à ce stade plus populaire.






Langue




Nombre de filières

Nombre d'élèves

Enseignement fondamental ordinaire

 Allemand	7	540
 Anglais	69	6 943
 Néerlandais	141	17 174
TOTAL	217	24 657

Enseignement secondaire ordinaire

 Allemand	8	889
 Anglais	51	8 847
 Néerlandais	82	10 157
TOTAL	141	19 893

Source : Administration générale de l'enseignement



Pas toujours facile, dans un contexte de pénurie, de trouver la perle rare au tableau noir.

Élitiste, l'immersion ?

Si les écoles proposant l'immersion linguistique sont de plus en plus nombreuses, leur accessibilité peut s'avérer problématique.

C'est une rhétorique souvent usitée lors de discussions entourant l'école en immersion : cet enseignement serait majoritairement fréquenté par des élèves issus de classes socio-économiques supérieures. De là à conclure que l'immersion serait réservée à une élite, il



Le manque d'écoles proposant l'immersion rend leur accès difficile.

n'y a qu'un pas ; un pas que la présidente de l'UPIN ne franchit pas, bien au contraire.

« Il s'agit d'un mauvais procès que l'on fait à cet enseignement en raison du petit nombre d'écoles concernées. Cela peut donner l'impression qu'il s'agit d'un phénomène de niche, et que donc il est réservé aux familles dont les parents ont eu un accès privilégié à l'information, analyse Amélie Meulder. Pourtant, cet enseignement n'est pas élitiste, c'est tout le contraire ! Une école n'a pas le droit de refuser l'inscription d'un élève. Une école en immersion permet donc à chaque enfant qui le souhaite de bénéficier de l'apprentissage d'une seconde langue. Le manque d'immersion, au contraire, rend l'apprentissage des langues élitiste, car il encourage les familles qui peuvent se le permettre à financer des cours de langue particuliers. »

Pour la présidente de l'UPIN, c'est donc le manque d'écoles prodiguant un tel type d'enseignement qui le rend élitiste. Et de fait : pour un certain nombre d'entre elles, il est souvent nécessaire de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres ou de placer son enfant dans un internat lorsqu'une famille souhaite inscrire son enfant en immersion mais qu'elle n'habite pas à proximité de celle-ci. R.V.

EDA - JACQUES DUCHATEL

« Je préfère un bon enseignant qui peut parfois commettre des erreurs »

Professeure émérite à l'ULB et docteure en neurolinguistique, Henny Bijleveld évoque certains aspects de l'immersion.

Henny Bijleveld, est-il vrai de dire que plus on commence tôt l'immersion, plus c'est efficace ?

Absolument. Il y a au niveau cérébral des neurones dédiés aux apprentissages de la mélodie de la langue et des accents de la langue. Or, au bout d'un moment, ces neurones se perdent, ils disparaissent. Le cerveau va alors interpréter les sons au départ de ce qu'il connaît. C'est la raison pour laquelle il est parfois compliqué pour un francophone de comprendre ou de prononcer le « th » anglais ou le « sch » néerlandais, pour citer deux exemples.

Mais apprendre une seconde langue dès la maternelle, n'est-ce pas trop tôt ? N'y a-t-il pas le risque de mélanger tout ?

L'enseignement en immersion permet un apprentissage implicite de la langue. Ce qui importe, c'est d'apprendre la structure d'une phrase, la mécanique d'une phrase. Et plus cet apprentissage est précoce, mieux c'est. Il est important de familiariser l'enfant avec une autre structure. Une langue qui possède une structure différente, c'est une façon de penser qui est différente. Le vocabulaire, lui, s'apprend toute la vie.

Mais est-ce que cela a encore du sens de commencer l'immersion à partir des secondaires ?

Commencer l'immersion à 12 ans a

du sens dans la mesure où l'on apprend mieux lorsque l'on est exposé de façon quantitative à la langue. Il faut être confronté à cette langue dans toutes formes de situations pour évoluer. L'apprentissage d'une langue véhiculaire éveille également un intérêt du point de vue culturel, une ouverture vers le monde.

Quelle est la clé d'un bon enseignement en immersion ?

L'envie d'apprendre est fondamentale, car les neurones de l'attention sont alors activés. Or, plus on est attentif, mieux la mémoire est activée et mieux elle fonctionne. Apprendre, c'est en réalité un ensemble à la fois neurologique et subjectif où l'émotion a donc un rôle. Il est très important que l'enseignant sache

comment approcher les élèves, comment transmettre la matière, comment faire vivre la langue en classe. **Pour lutter contre la pénurie de profs, la FWB engage désormais des « native speakers » sans titre pédagogique. Une bonne idée ?**

C'est d'une complexité rare. La qualité première d'un enseignant, c'est d'être un bon enseignant. À la limite, je préfère avoir un bon enseignant qui peut parfois commettre des erreurs dans la langue, mais qui peut le dire aux élèves, leur dire que, comme eux, il utilise cette langue comme un outil. Et puis, il peut aussi expliquer plus lentement, car il a besoin de plus chercher ses mots, ce qui peut permettre aux élèves de suivre plus facilement. R.V.